ATTESTATION
DE LABELLISATION

Attestation valable du 05/12/2024 au 05/12/2027

Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE
GRAND HAINAUT
- NDA : 31590898059 -
- N° SIREN : 528113384 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Grand Hainaut

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Alexandre SCHAJER
Le Président du
Réseau E2C France

Eddie KOEPLER
Le Président de l'École
de la 2e Chance

Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies à l'article L6313-1 1° sur les sites suivants :

- 3 Esplanade Jean Monnet - 59410 ANZIN
- 12 rue Dauge - 59600 MAUBEUGE
- 5 rue Arlette Corrente - 59610 FOURMIES
- Pépinière d'entreprises Créapole - Route d'Hirson - 02140 VERVINS

Réseau des Écoles de la 2e Chance en France - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «label École de la 2e Chance" est délivré par le «Réseau E2C France», sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.

Attestation établie en deux exemplaires, signés et revêtus des tampons, dont l'un est à conserver par l'École et l'autre par le réseau EC France